

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

ACTE D'ENGAGEMENT
ATTRI 1



**FOURNITURE ET POSE DE PANNEAUX LUMINEUX
ET PRESTATIONS ASSOCIEES**

ARTICLE 1 – PARTIES CONTRACTANTES

Pouvoir Adjudicateur :

COMMUNE D'ISNEAUVILLE
Hôtel de Ville
Place de l'église
76230 ISNEAUVILLE

Représentant du Pouvoir Adjudicateur :

Monsieur le Maire d'Isneauville

Prestataire :

Mandataire :

Domicilié :

Tél : Fax :

E mail :

Assuré auprès de par contrat n°

N° RCS :

ARTICLE 2 – OBJET DU MARCHE

Objet : Fourniture et pose de deux panneaux lumineux d'informations à messages variables et prestations associées.

Adresse du lieu : Rue de l'Eglise parvis de la Mairie – 1448 Route de Neufchâtel –
76230 ISNEAUVILLE

ARTICLE 3 – CONTENU DU MARCHÉ

Le présent marché porte sur l'acquisition et l'implantation de deux journaux électroniques extérieurs d'informations municipales, dont un recto-verso, destinés à diffuser des éléments d'actualité, d'agenda, ou toutes autres informations contextuelles programmées à distance par les services municipaux.

Il comporte la fourniture, l'implantation, le logiciel et la maintenance préventive et curative.

ARTICLE 4 – ELEMENTS FINANCIERS

Ordonnateur : Monsieur le Maire d'Isneauville

Comptable assignataire des paiements : Madame la Trésorière de Bihorel

Conditions générales de l'offre de prix :

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de Mai 2016.

Le signataire (candidat individuel)

M.....

Agissant en qualité de

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale :

Adresse :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone : .../.../.../.../...

Numéro de télécopie :

Numéro de SIRET :

Code APE :

Numéro de TVA intracommunautaire :

engage la société

sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone : .../.../.../.../...

Numéro de SIRET :

Numéro de TVA intracommunautaire :

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après.

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la limite de réception des offres fixé par le règlement de la consultation.

ARTICLE 5 – PRIX

La fourniture et les prestations seront rémunérées comme suit :

Montant HT en euros :

TVA en euros :

Montant TTC en euros :

Soit en toutes lettres :

ARTICLE 6 – DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution des prestations est fixé à 13 semaines au maximum à la date de notification du marché au titulaire.

ARTICLE 7 – PAIEMENTS

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivant(s) :

Prestataire :

Compte ouvert au nom de

Sous le numéro :Clé R.I.B :

Banque :

Code banque :Code guichet :

Code IBAN :

Fait en un exemplaire

A , le

A Isneauville, le

Le candidat prestataire

Le représentant du pouvoir Adjudicateur
Pierre PELTIER

Notification du marché au titulaire (date d'effet du marché) :

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »

A :

Le :

Signature :